

# COMMUNAUTE D'AGLOMERATION DU PAYS DE FONTAINEBLEAU

## Participez au Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)

Le Pays de Fontainebleau engage l'élaboration de son Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi).

Document déterminant les droits du sol et des constructions, il vise avant tout à définir les grandes orientations d'aménagement du territoire à horizon 2035. Déplacements, habitat, services, économie, environnement, paysages, patrimoine...

Une fois en vigueur, le PLUi aura des conséquences concrètes sur votre quotidien.

C'est pourquoi, le Pays de Fontainebleau organise tout au long de son élaboration une concertation pour informer et demander aux habitants de contribuer au projet.

Première étape ? Ce questionnaire pour mieux vous connaître, comprendre vos attentes et nourrir le diagnostic du territoire.

Pour participer : [Questionnaire citoyens - PLUi Pays de Fontainebleau \(typeform.com\)](https://www.typeform.com/questionnaire/citoyens-plui-pays-de-fontainebleau)

Il est disponible tout l'été jusqu'à mi-septembre. Accessible à tous les habitants du territoire

Pays de Fontainebleau  
Communauté d'agglomération

**PLUi**  
Plan Local d'Urbanisme intercommunal

CONSTRUISONS ENSEMBLE  
L'AVENIR DU PAYS DE FONTAINEBLEAU

Habitat, environnement, économie,  
patrimoine, agriculture, paysage...

Votre agglomération recueille votre  
expérience, vos usages et votre  
ressenti dans le cadre de l'élaboration  
du diagnostic de son Plan Local  
d'Urbanisme intercommunal (PLUi).

Pour participer, scannez le QR Code ou connectez-vous sur [PLUI-PAYS-FONTAINEBLEAU.FR](https://www.plui-pays-fontainebleau.fr)